

**SÉANCE ORDINAIRE DU 22 MAI 2007
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

**Province de Québec,
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets,
Comté Roberval**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets tenue à la salle des commissaires sise au 68 de la rue Savard à Dolbeau-Mistassini, ce 22^e jour de mai 2007, à 19 h 30, et à laquelle sont présents :

M^{mes} Chantale Arnold, Dorys Boily, Jenny Boutin, Jeanine Caouette, Michèle Claveau, Annie Côté, Julie-Anne Decorby, Carole Dufour, Carmelle Guérin, Nathalie Hébert, Martine Langlais, Lina Lapointe, Louise Perron, Nancy St-Gelais, MM. Pierre Boivin, Gaétan Dufour, Lucien Guillemette, Claude Larouche, Michel Lavoie, Bernard Potvin, Rémi Rousseau, tous commissaires, M^{mes} Brigitte Gagné et Nathalie Ouellet, commissaires-parents, formant quorum sous la présidence de M. Rémi Rousseau assisté de M. Serge Bergeron, directeur général, et de M. Mario Lavoie, secrétaire général.

1. **Prière**

On débute la séance par une prière de M. Rémi Rousseau.

2. **Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

CC-4076-05-07

Il est PROPOSÉ par M^{me} Dorys Boily et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit ouverte à 19 h 30.

A D O P T É

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

CC-4077-05-07

Il est PROPOSÉ par M. Michel Lavoie et RÉSOLU unanimement :

ouvert :
QUE l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants et en laissant le varia

- Entente relative aux interventions sur forêts publiques entre Bowater Produits forestiers du Canada inc.
- Engagements
- Amendement au plan d'effectifs du personnel de soutien 2007-2008

- Encan
- Motions de félicitations
- Nomination temporaire d'une adjointe au régisseur des Services du transport scolaire
- Départ à la retraite d'une direction de centre
- Programme d'emploi étudiant - Été 2007

ADOPTÉ

4. **Approbation du procès-verbal du 8 mai 2007**

CC-4078-05-07

Il est PROPOSÉ par M. Pierre Boivin et RÉSOLU unanimement :

QUE le procès-verbal du 8 mai 2007 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

5. **Affaires découlant du procès-verbal**

M. Serge Bergeron demande à apporter une correction au point 13.7 au comité toxicomanie - financement. Le budget concerné sera de 120 000 \$ par année pour une période de quatre ans.

6. **Correspondance**

Il n'y a rien à signaler.

7. **Période de questions accordée au public**

Nouveau vice-président du SELH

M^{me} France Lapierre, présidente du SELH, présente le nouveau vice-président du SELH, M. Mario Simard. M. Rémi Rousseau lui souhaite la bienvenue.

8. **Ressources éducatives jeunes**

8.1 **Cours d'été 2007**

M^{me} Doris Girard indique que la politique concernant les cours d'été a été acceptée en juin 2006. Cette politique sera en application pour les cours d'été 2007.

9. **Transport scolaire**

9.1 **Tarifification du transport du midi**

CONSIDÉRANT le maintien de la tarifification pour le transport du midi depuis l'année scolaire 2000-2001, soit 135 \$ par famille;

CONSIDÉRANT que ce tarif ne permet pas l'autofinancement du transport du midi;

CONSIDÉRANT le comparatif des tarifications des autres commissions scolaires de la région;

CONSIDÉRANT la diminution de clientèle;

CONSIDÉRANT que les élèves déplacés dans d'autres municipalités en raison de l'organisation scolaire sont exemptés du paiement du transport du midi;

CONSIDÉRANT les discussions au comité consultatif de transport et sa recommandation de hausser la tarification à compter de l'année scolaire 2007-2008 de 35 \$ par famille;

CONSIDÉRANT que cette nouvelle tarification est moins d'un dollar par jour;

En conséquence,

CC-4079-05-07

il est PROPOSÉ par M^{me} Chantale Arnold et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets fixe le tarif pour l'utilisation du transport du midi à 170 \$ par famille à compter de l'année scolaire 2007-2008, et ce, pour trois ans.

A D O P T É

9.2 Comité de négociation du transport scolaire

ATTENDU la fin des contrats liant la commission scolaire et les transporteurs scolaires en juin prochain;

ATTENDU la pertinence, pour la commission scolaire, de négocier de nouveaux contrats afin d'assurer le transport des élèves qui ont droit à ce service;

ATTENDU la recommandation des membres du comité consultatif de transport quant à la formation du comité;

En conséquence,

CC-4080-05-07

il est PROPOSÉ par M^{me} Nancy St-Gelais et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets mette en place un comité de négociation visant le renouvellement des contrats avec les transporteurs scolaires composé des membres suivants : M. Rémi Rousseau, président, M. Claude Larouche, commissaire, M. Larry Besson, directeur d'école, M. Félix Lapointe, coordonnateur du transport scolaire, M^{me} Guylaine Frigon, régisseuse du transport scolaire, et M. Serge Bergeron, directeur général.

A D O P T É

10. **Ressources éducatives adultes et de la formation professionnelle**

10.1 **Entente relative aux interventions sur forêts publiques entre Bowater Produits forestiers du Canada inc.**

ATTENDU que le Centre de formation professionnelle de Dolbeau-Mistassini offre des cours en « Abattage et façonnage des bois », en « Voirie forestière » et en « Aménagement forestier » dans le cadre du projet forêt-école, soit du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2012;

ATTENDU que les formations s'effectueront sur des aires de coupe (aire commune 27-02) de Bowater Produits forestiers du Canada inc.;

En conséquence,

CC-4081-05-07

il est PROPOSÉ par M. Pierre Boivin et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accepte l'entente relative aux interventions sur forêts publiques à intervenir avec Bowater Produits forestiers du Canada inc. concernant les cours « Abattage et façonnage des bois », « Voirie forestière » et « Aménagement forestier »;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer ladite entente pour et au nom de la commission scolaire.

A D O P T É

11. **Ressources humaines**

11.1 **Sécurité d'emploi du personnel enseignant – Champ 21, non-renouvellement et mise en disponibilité**

Mise en disponibilité de M. Jean-Rock Laprise

ATTENDU les excédents d'effectifs suite à l'identification des besoins d'enseignantes et d'enseignants pour la prochaine année scolaire;

ATTENDU que l'enseignement du « Semi-spécialisé » est transféré au secteur de l'enseignement des jeunes pour l'année scolaire 2007-2008;

ATTENDU qu'il a été impossible de l'affecter lors du processus « affectation secteur et affectation commission »;

ATTENDU que celui-ci est permanent;

En conséquence,

CC-4082-05-07

il est PROPOSÉ par M^{me} Julie-Anne Decorby et RÉSOLU unanimement :

QUE M. Jean-Rock Laprise, enseignant, en provenance de la spécialité du « Semi-spécialisé » au Centre de formation professionnelle de Roberval—Saint-Félicien, soit mis en disponibilité à compter du 1^{er} juillet 2007 et ce, tel que prévu à la clause 5-8.00 de la convention collective.

A D O P T É

Mise en disponibilité de M^{me} Chantale Girard

ATTENDU les excédents d'effectifs suite à l'identification des besoins d'enseignantes et d'enseignants pour la prochaine année scolaire;

ATTENDU que l'enseignante ci-haut désignée était inscrite sur la liste des enseignantes et enseignants possédant le moins d'ancienneté dans leur champ respectif (5-3.16 D de la convention collective);

ATTENDU que celle-ci est permanente;

ATTENDU la non-relocalisation actuelle de cette enseignante en excédent d'effectifs;

En conséquence,

CC-4083-05-07

il est PROPOSÉ par M. Claude Larouche et RÉSOLU unanimement :

QUE M^{me} Chantale Girard, enseignante en provenance du champ 17 (sciences humaines) à la Cité étudiante de Roberval, soit mise en disponibilité à compter du 1^{er} juillet 2007 et ce, tel que prévu à la clause 5-3.18 de la convention collective.

A D O P T É

Mise en disponibilité de M. Daniel Lavoie

ATTENDU les excédents d'effectifs suite à l'identification des besoins d'enseignantes et d'enseignants pour la prochaine année scolaire;

ATTENDU que l'enseignant ci-haut désigné était inscrit sur la liste des enseignantes et enseignants possédant le moins d'ancienneté dans leur champ respectif (5-3.16 D de la convention collective);

ATTENDU que celui-ci est permanent;

ATTENDU la non-relocalisation actuelle de cet enseignant en excédent d'effectifs;

En conséquence,

CC-4084-05-07

il est PROPOSÉ par M. Pierre Boivin et RÉSOLU unanimement :

QUE M. Daniel Lavoie, enseignant en provenance du champ 16 (initiation à la technologie) à la Polyvalente Jean-Dolbeau de Dolbeau-Mistassini, soit mis en disponibilité à compter du 1^{er} juillet 2007 et ce, tel que prévu à la clause 5-3.18 de la convention collective.

A D O P T É

Mise en disponibilité de M^{me} Sonia St-Gelais

ATTENDU les excédents d'effectifs suite à l'identification des besoins d'enseignantes et d'enseignants pour la prochaine année scolaire;

ATTENDU que l'enseignante ci-haut désignée était inscrite sur la liste des enseignantes et enseignants possédant le moins d'ancienneté dans leur champ respectif (5-3.16 D de la convention collective);

ATTENDU que celle-ci est permanente;

ATTENDU la non-relocalisation actuelle de cette enseignante en excédent d'effectifs;

En conséquence,

CC-4085-05-07

il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Hébert et RÉSOLU unanimement :

QUE M^{me} Sonia St-Gelais, enseignante en provenance du champ 12 (français) à l'école Polyvalente des Quatre-Vents de Saint-Félicien, soit mise en disponibilité à compter du 1^{er} juillet 2007 et ce, tel que prévu à la clause 5-3.18 de la convention collective.

A D O P T É

Non-renforcement de M^{me} Chantale Audet

ATTENDU les excédents d'effectifs suite à l'identification des besoins d'enseignantes et d'enseignants pour la prochaine année scolaire;

ATTENDU que l'enseignante ci-haut désignée était inscrite sur la liste des enseignantes et enseignants possédant le moins d'ancienneté dans leur champ respectif (5-3.16 D de la convention collective);

ATTENDU que celle-ci n'est pas permanente;

En conséquence,

CC-4086-05-07

il est PROPOSÉ par M. Gaétan Dufour et RÉSOLU unanimement :

QUE M^{me} Chantale Audet, enseignante en provenance du champ 6 (musique au primaire) dans les écoles primaires du secteur de Normandin, soit non renforcée à compter du 1^{er} juillet 2007 et ce, tel que prévu à la clause 5-8.00 de la convention collective.

A D O P T É

Non-renforcement de M. Donald Bernard

ATTENDU les excédents d'effectifs suite à l'identification des besoins d'enseignantes et d'enseignants pour la prochaine année scolaire;

ATTENDU que l'enseignant ci-haut désigné était inscrit sur la liste des enseignantes et enseignants possédant le moins d'ancienneté dans leur champ respectif (5-3.16 D de la convention collective);

ATTENDU que celui-ci n'est pas permanent;

En conséquence,

CC-4087-05-07

il est PROPOSÉ par M. Michel Lavoie et RÉSOLU unanimement :

QUE M. Donald Bernard, enseignant en provenance du champ 16 (initiation à la technologie) à la Polyvalente de Normandin, soit non rengagé à compter du 1^{er} juillet 2007 et ce, tel que prévu à la clause 5-8.00 de la convention collective.

A D O P T É

Non-rengagement de M. Éric Gaudreault

ATTENDU les excédents d'effectifs suite à l'identification des besoins d'enseignantes et d'enseignants pour la prochaine année scolaire;

ATTENDU que l'enseignant ci-haut désigné était inscrit sur la liste des enseignantes et enseignants possédant le moins d'ancienneté dans leur champ respectif (5-3.16 D de la convention collective);

ATTENDU que celui-ci n'est pas permanent;

En conséquence,

CC-4088-05-07

il est PROPOSÉ par M^{me} Annie Côté et RÉSOLU unanimement :

QUE M. Éric Gaudreault, enseignant en provenance du champ 16 (initiation à la technologie) à la Polyvalente Jean-Dolbeau, soit non rengagé à compter du 1^{er} juillet 2007 et ce, tel que prévu à la clause 5-8.00 de la convention collective.

A D O P T É

Non-rengagement de M^{me} Jocelyne Cloutier

ATTENDU les excédents d'effectifs suite à l'identification des besoins d'enseignantes et d'enseignants pour la prochaine année scolaire;

ATTENDU que l'enseignante ci-haut désignée était inscrite sur la liste des enseignantes et enseignants possédant le moins d'ancienneté dans leur champ respectif (5-3.16 D de la convention collective);

ATTENDU que celle-ci n'est pas permanente;

ATTENDU que celle-ci a été déplacée par une enseignante ou un enseignant plus ancien;

En conséquence,

CC-4089-05-07

il est PROPOSÉ par M^{me} Dorys Boily et RÉSOLU unanimement :

QUE M^{me} Jocelyne Cloutier, enseignante en provenance du champ 2 (préscolaire) à l'école Hébert de Saint-Félicien, soit non rengagée à compter du 1^{er} juillet 2007 et ce, tel que prévu à la clause 5-8.00 de la convention collective.

A D O P T É

Non-rengagement de M^{me} Julie Gilbert

ATTENDU les excédents d'effectifs suite à l'identification des besoins d'enseignantes et d'enseignants pour la prochaine année scolaire;

ATTENDU que l'enseignante ci-haut désignée était inscrite sur la liste des enseignantes et enseignants possédant le moins d'ancienneté dans leur champ respectif (5-3.16 D de la convention collective);

ATTENDU que celle-ci n'est pas permanente;

En conséquence,

CC-4090-05-07

il est PROPOSÉ par M^{me} Jeanine Caouette et RÉSOLU unanimement :

QUE M^{me} Julie Gilbert, enseignante en provenance du champ 11 (arts plastiques au secondaire) à la Cité étudiante de Roberval, soit non rengagée à compter du 1^{er} juillet 2007 et ce, tel que prévu à la clause 5-8.00 de la convention collective.

A D O P T É

Non-renouvellement de M^{me} Julie Girard

ATTENDU les excédents d'effectifs suite à l'identification des besoins d'enseignantes et d'enseignants pour la prochaine année scolaire;

ATTENDU que l'enseignante ci-haut désignée était inscrite sur la liste des enseignantes et enseignants possédant le moins d'ancienneté dans leur champ respectif (5-3.16 D de la convention collective);

ATTENDU que celle-ci n'est pas permanente;

ATTENDU que celle-ci a été déplacée par une enseignante ou un enseignant plus ancien;

En conséquence,

CC-4091-05-07

il est PROPOSÉ par M^{me} Julie-Anne Decorby et RÉSOLU unanimement :

QUE M^{me} Julie Girard, enseignante en provenance du champ 17 (sciences humaines) à la Polyvalente des Quatre-Vents de Saint-Félicien, soit non rengagée à compter du 1^{er} juillet 2007 et ce, tel que prévu à la clause 5-8.00 de la convention collective.

A D O P T É

Affectation de M^{me} Catherine Maltais au champ 21 (suppléance régulière)

ATTENDU que l'enseignante ci-haut désignée a perdu son poste au niveau de son école ou fut déplacée de son champ par un(e) enseignant(e) détenant plus d'ancienneté;

ATTENDU qu'elle n'est pas inscrite sur la liste des moins anciens de la commission scolaire dans son champ respectif et qu'il a été impossible de l'affecter lors du processus d'affectation de la commission;

En conséquence,

CC-4092-05-07

il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Hébert et RÉSOLU unanimement :

QUE M^{me} Catherine Maltais, en provenance du champ 3 (primaire) à l'école Hébert de Saint-Félicien, soit affectée, pour l'année scolaire 2007-2008, au champ 21 (suppléance régulière) et ce, tel que prévu à la clause 5-3.17.11 de la convention collective.

A D O P T É

Affectation de M^{me} Odette Thibeault au champ 21 (suppléance régulière)

ATTENDU les excédents d'effectifs à la sous-spécialité « Classement des bois débités » dans la spécialité « Foresterie » suite à l'identification des besoins d'enseignantes et d'enseignants pour la prochaine année scolaire en formation professionnelle;

ATTENDU que M. Pierre-Marie Plourde, enseignant dans la sous-spécialité « Abattage et façonnage des bois » dans la spécialité « Foresterie » était inscrit sur la liste des enseignantes et enseignants susceptibles d'être en disponibilité ou non rengagés en formation professionnelle;

ATTENDU que M. Pierre-Marie Plourde était l'enseignant à mettre en disponibilité lors de l'affectation centre;

ATTENDU que M^{me} Odette Thibeault ne possède pas le critère capacité pour enseigner dans la sous-spécialité « Abattage et façonnage des bois »;

ATTENDU que M. Pierre-Marie Plourde a été réaffecté à la sous-spécialité « Abattage et façonnage des bois » pour l'année scolaire 2007-2008;

ATTENDU qu'il a été impossible alors d'affecter M^{me} Odette Thibeault lors du processus « affectation commission »;

ATTENDU que celle-ci est permanente;

En conséquence,

CC-4093-05-07

il est PROPOSÉ par M. Pierre Boivin et RÉSOLU unanimement :

QUE M^{me} Odette Thibeault, enseignante, dans la sous-spécialité « Classement des bois débités » au Centre de formation professionnelle de Dolbeau-Mistassini soit versée au champ 21 à compter du 1^{er} juillet 2007, et ce, tel que prévu à la clause 13-7.21 de l'entente locale.

A D O P T É

11.2 **Activité du personnel**

M. François Jeanrie dépose et commente la compilation des réponses reçues pour l'activité du personnel tenue le 12 avril 2007.

Huis clos

CC-4094-05-07

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Hébert et RÉSOLU unanimement :

QUE les membres se réunissent à huis clos. Il est 20 h 30.

A D O P T É

Levée du huis clos

CC-4095-05-07

Il est PROPOSÉ par M^{me} Carole Dufour et RÉSOLU unanimement :

QUE le huis clos soit levé à 20 h 40.

A D O P T É

11.3 Engagements

ATTENDU l'adoption du nouveau plan d'effectifs du personnel de soutien pour l'année scolaire 2007-2008;

ATTENDU les mouvements de personnel;

ATTENDU l'ouverture des postes vacants ou nouveaux postes;

En conséquence,

CC-4096-05-07

il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Hébert et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède à l'engagement des personnes ci-après désignées :

| NOM | CLASSE D'EMPLOIS | N ^{bre} H | DÉBUT | LIEU D'AFFECTATION |
|--------------------|--|--------------------|------------------------------|--|
| Louis Bergeron | Appariteur en musique (cyclique) | 26 h | 13 août 2007 | Polyvalente de Normandin |
| Rose-Anna Jomphe | Apparitrice (cyclique) | 22,5 h | 27 août 2007 | Cité étudiante |
| Marcelle Boulianne | Aide générale de cuisine (cyclique) | 27,5 h | 29 août 2007 | Secondaire Des Chutes |
| Diane Paré | Aide générale de cuisine (cyclique) | 25 h | 4 septembre 2007 | Secondaire Des Chutes |
| Claudie Bélanger | Aide générale de cuisine (cyclique) | 28,5 h | 4 septembre 2007 | Polyvalente Jean-Dolbeau |
| Sylvia Tremblay | Technicienne travail social (cyclique) | 35 h | 27 août 2007 | Hébert (écoles primaires du secteur de Saint-Félicien) |
| Alain McNicoll | Surveillant d'élèves | 35 h | 1 ^{er} juillet 2007 | Secondaire Des Chutes |
| Guylaine Guy | Surveillante d'élèves (cyclique) | 17,5 h | 4 septembre 2007 | Polyvalente de Normandin |

A D O P T É

Engagement d'une animatrice de vie étudiante

ATTENDU l'affichage du poste vacant d'animatrice, animateur de vie étudiante, poste régulier, (28 heures par semaine) à la Polyvalente de Normandin;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection composé de M^{mes} Carole Dufour et Lina Lapointe, commissaires, M. Jacques Boivin, directeur, M^{me} Nadia Tremblay, coordonnatrice des ressources humaines;

En conséquence,

CC-4097-05-07

il est PROPOSÉ par M^{me} Lina Lapointe et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède à l'engagement de la personne ci-après désignée :

LAROUCHE, Brigitte Animatrice de vie étudiante, poste régulier, (28 heures par semaine), à la Polyvalente de Normandin, à compter du 2 juillet 2007.

A D O P T É

11.4 Amendement du plan d'effectifs 2007-2008 du personnel de soutien

ATTENDU la résolution CC-4043-04-07 acceptant le plan d'effectifs 2007-2008 du personnel de soutien

ATTENDU qu'il est nécessaire de l'amender en ajoutant l'abolition de deux postes de technicienne en formation professionnelle au Centre de formation en entreprise et de récupération de Roberval (CFER);

En conséquence,

CC-4098-05-07

il est PROPOSÉ par M^{me} Chantale Arnold et RÉSOLU unanimement :

QUE le plan d'effectifs du personnel de soutien, pour l'année scolaire 2007-2008, soit accepté avec l'amendement suivant :

QUE les postes suivants soient abolis à compter du 1^{er} juillet 2007 :

| <u>Classe d'emploi</u> | <u>Service/secteur d'activité</u> | <u>Titulaire du poste</u> |
|---|--|---------------------------|
| Technicienne en formation professionnelle | Centre de formation en entreprise et de récupération de Roberval | Gagné Darkise |
| Technicienne en formation professionnelle | Centre de formation en entreprise et de récupération de Roberval | Dion Karine |

A D O P T É

Période de questions

Organisation scolaire

M^{me} Brigitte Gagné demande des renseignements sur l'organisation scolaire.

M. Serge Bergeron indique qu'avec les résolutions de ce soir, l'organisation scolaire sera finalisée. Un document sera présenté lors de la prochaine rencontre du Conseil des commissaires.

12. Ressources financières

Il n'y a rien à signaler.

13. **Ressources matérielles**

13.1 **Choix des services professionnels en ingénierie - Dépoussiéreur au local de soudure du C.F.P. de Dolbeau-Mistassini - Secteur Jean-Dolbeau**

ATTENDU que pour les travaux de mécanique et d'électricité, il est nécessaire de réserver les services d'une firme d'ingénieurs pour l'ajout d'un système de captation de type « dépoussiéreur » pour le local de soudure au Centre de formation professionnelle de Dolbeau-Mistassini – Secteur Jean-Dolbeau;

ATTENDU qu'une demande d'offre de service a été faite auprès des firmes d'ingénieurs suivantes, taxes non incluses :

| | |
|--------------------|------------------|
| Cegertec | Non soumissionné |
| Dessau-Soprin inc. | 9 750 \$ |
| Roche Itée | 7 675 \$ |

En conséquence,

CC-4099-05-07

il est PROPOSÉ par M. Pierre Boivin et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets retienne les services professionnels de la firme d'ingénieurs Roche Itée de Saint-Félicien au montant de 7 675,00 \$, taxes non incluses, pour l'élaboration des plans et devis des travaux de mécanique et d'électricité pour l'ajout d'un système de captation de type « dépoussiéreur » pour le local de soudure au Centre de formation professionnelle de Dolbeau-Mistassini – Secteur Jean-Dolbeau.

A D O P T É

13.2 **Renouvellement des contrats d'entretien ménager**

ATTENDU que les contrats d'entretien ménager de certaines écoles et centres arrivent à échéance le 30 juin prochain;

ATTENDU les consultations menées auprès des directions d'établissement;

ATTENDU l'examen du dossier par les membres du comité des ressources matérielles;

En conséquence,

CC-4100-05-07

il est PROPOSÉ par M^{me} Julie-Anne Decorby et RÉSOLU unanimement :

QUE le directeur des Services des ressources matérielles soit autorisé à procéder de gré à gré au renouvellement des contrats d'entretien ménager suivants :

| | |
|---|-------------------------|
| École Sainte-Marie et Centre administratif Polyvalente de Normandin | Normandin |
| École Boisjoli | Normandin |
| École Sainte-Hedwidge | Saint-François-de-Sales |
| | Sainte-Hedwidge |

QUE le directeur des Services des ressources matérielles soit autorisé à procéder par appel d'offres public au renouvellement des contrats d'entretien ménager suivants :

| | |
|------------------------------|----------------|
| École Hébert | Saint-Félicien |
| Centre administratif | Saint-Félicien |
| Polyvalente des Quatre-Vents | Saint-Félicien |

QUE la base des augmentations respecte l'enveloppe budgétaire consentie par le MELS à la commission scolaire.

A D O P T É

13.3 Lait-école

ATTENDU que la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets entend encore favoriser la distribution du lait-école;

ATTENDU que toutes les écoles du primaire de notre commission scolaire participent à sa distribution;

En conséquence,

CC-4101-05-07

il est PROPOSÉ par M. Pierre Boivin :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets mandate la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) pour qu'elle procède en son nom à l'appel d'offres regroupé provincial concernant l'achat de lait-école pour l'année scolaire 2007-2008;

Elle s'engage également à respecter le contrat-cadre liant la FCSQ et le fournisseur retenu. En conséquence, elle ne peut décider d'opter pour un autre fournisseur ou de négocier des prix séparés pour elle-même.

De plus, elle accepte que le coût relié à la gestion de l'appel d'offres et du contrat-cadre assumé par la FCSQ au montant de 0,001 \$ le contenant de lait soit déjà inclus dans le prix d'achat du produit.

M^{me} Carole Dufour demande le vote.

| | |
|--------------|----|
| POUR : | 15 |
| CONTRE : | 5 |
| ABSTENTION : | 1 |

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

13.4 Encan

On dépose la liste du matériel qui sera vendu à l'encan le 24 mai 2007 pour le secteur Roberval et les environs et le 31 mai 2007 pour le secteur Dolbeau-Mistassini et les environs.

Période de questions

Cours d'école

M^{me} Nathalie Hébert demande des renseignements sur le dossier « cours d'école ».

M. Rémi Rousseau indique qu'il a reçu une confirmation des subventions accordées pour un total de 120 799 \$ pour les écoles suivantes :

| | |
|------------------------|--------------------|
| École Hélène-Laliberté | Péribonka |
| École Maria-Goretti | La Doré |
| École Notre-Dame | Roberval |
| École Sacré-Cœur | Dolbeau-Mistassini |
| École Sainte-Hedwidge | Sainte-Hedwidge |
| École Sainte-Marie | Normandin |

M. Jacques Martel indique qu'il y a un refus pour l'école Sainte-Lucie. Une analyse sera effectuée pour connaître la cause du refus.

14. **Direction générale et Secrétariat général**

14.1 **Nomination d'une coordonnatrice des services des ressources humaines**

ATTENDU le départ en congé sans solde de M^{me} Nadia Tremblay à compter du mois de juin 2007;

ATTENDU la nécessité de combler ce poste qui deviendra vacant;

ATTENDU l'avis de concours ouvert du 11 au 24 avril 2007;

ATTENDU la Politique de gestion de l'Association des cadres scolaires du Québec, section Louis-Hémon;

ATTENDU les 22 candidatures reçues;

ATTENDU les travaux des membres du comité de sélection composé de M^{me} Chantale Arnold et M. Lucien Guillemette, commissaires, M. Mario Lavoie, pour l'Association des cadres scolaires, M. François Jeanrie, directeur des ressources humaines et de M. Serge Bergeron, directeur général;

ATTENDU la recommandation unanime des membres du comité de sélection;

En conséquence,

CC-4102-05-07

il est PROPOSÉ par M. Lucien Guillemette et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets retienne la candidature de M^{me} Audrey Piquette pour occuper le poste de coordonnatrice des ressources humaines en remplacement de M^{me} Nadia Tremblay jusqu'au 10 juin 2008, avec possibilité de prolongation, et ce, à compter du 23 mai 2007.

A D O P T É

14.2 **Nomination d'un régisseur des services de l'approvisionnement**

CONSIDÉRANT le Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires eu égard à la description des tâches d'un poste de régisseur des services de l'approvisionnement;

CONSIDÉRANT la présentation de ce dossier au comité des ressources humaines;

CONSIDÉRANT l'ouverture d'un appel de candidatures dont l'affichage s'est tenu du 11 au 17 mai 2007;

CONSIDÉRANT la candidature reçue lors de cet affichage;

CONSIDÉRANT les travaux du comité de sélection formé de M^{mes} Jeanine Caouette et Julie-Anne Decorby, commissaires, M. Berthier Guay, directeur du Centre de formation professionnelle de Dolbeau-Mistassini, M. François Jeanrie, directeur des ressources humaines et M. Serge Bergeron, directeur général;

En conséquence,

CC-4103-05-07

il est PROPOSÉ par M^{me} Jeanine Caouette et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets retienne la candidature de M. Daniel Bilodeau à titre de régisseur des services de l'approvisionnement à compter du 23 mai 2007 et ce, sous réserve de la réussite de la période probatoire.

A D O P T É

14.3 **Nomination d'une agente d'administration**

ATTENDU la nomination de M^{me} Guylaine Frigon au poste de régisseuse des Services du transport scolaire;

ATTENDU la nécessité de combler son remplacement à titre d'agente d'administration aux Services du secrétariat général et des communications;

ATTENDU l'avis de concours ouvert du 9 au 15 mai 2007;

ATTENDU la Politique de gestion de l'Association des cadres scolaires du Québec, section Louis-Hémon;

ATTENDU les six candidatures reçues;

ATTENDU les travaux des membres du comité de sélection composé de M^{mes} Julie-Anne Decorby et Jeanine Caouette, commissaires, M. Mario Lavoie, directeur des Services du secrétariat général et des communications, M. Claude Grégoire, représentant de l'Association des cadres scolaires, M. François Jeanrie, directeur des ressources humaines et de M. Serge Bergeron, directeur général;

ATTENDU la recommandation unanime des membres du comité de sélection;

En conséquence,

CC-4104-05-07

il est PROPOSÉ par M^{me} Jenny Boutin et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets retienne la candidature de M^{me} Pauline Bouchard pour occuper le poste d'agente d'administration aux Services du secrétariat général et des communications en remplacement de M^{me} Guylaine Frigon pour une période de douze mois, avec possibilité de prolongation, et ce, à compter du 11 juillet 2007.

A D O P T É

14.4 **Médaille de l'Ordre du mérite de la FCSQ**

ATTENDU que la Fédération des commissions scolaires du Québec par l'intermédiaire du Conseil des commissions scolaires de la région Saguenay—Lac-Saint-Jean attribue à notre région quatre médailles de l'Ordre du mérite scolaire;

ATTENDU que les décorations administratives sont attribuées, cette année, au secteur Lac-Saint-Jean;

En conséquence,

CC-4105-05-07

il est PROPOSÉ par M. Lucien Guillemette et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets recommande la candidature de M. Julien Guillemette pour la Médaille de l'Ordre du mérite 2007, décoration administrative.

A D O P T É

14.5 **Demande de contribution financière - Stratégie MigrAction**

ATTENDU la baisse démographique dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean qui affecte et affectera encore notre clientèle scolaire;

ATTENDU l'intérêt commun de Stratégie MigrAction et les commissions scolaires de la région de mettre en œuvre une stratégie qui vise à créer des conditions favorables à l'établissement des jeunes au Saguenay—Lac-Saint-Jean;

ATTENDU la nouvelle Stratégie MigrAction pour 2007-2012, soit :

1. Développer et diffuser une image positive de la région;
2. Développer et soutenir localement des politiques, mesures et projets favorisant l'établissement des jeunes;
3. Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes dans la région;
4. Développer l'entrepreneuriat individuel et collectif chez les jeunes;
5. Accroître le sentiment d'appartenance par la participation citoyenne des jeunes;

En conséquence,

CC-4106-05-07

il est PROPOSÉ par M. Bernard Potvin et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets participe financièrement à la Stratégie MigrAction 2007-2012 pour un montant de 20 000 \$ réparti sur une période de cinq ans et ce, débutant en 2007-2008.

A D O P T É

14.6 **Assurances générales 2007-2008**

ATTENDU que la résolution CC-3970-02-07 proposait la participation du regroupement d'achats de quatorze commissions scolaires pour le renouvellement de nos assurances en dommage pour l'année scolaire 2007-2008 et que la C.S. du Pays-des-Bleuets s'engageait à accepter, après présentation du rapport d'analyse de la firme Guy Turcot et Associés inc., la proposition la plus avantageuse pour l'ensemble des quatorze commissions scolaires ayant participé au regroupement;

ATTENDU l'analyse des conditions de renouvellement des assurances effectuée par la firme Guy Turcot et Associés inc. qui recommandait la négociation de gré à gré avec les courtiers d'assurances Lemieux, Ryan et Associés inc., les représentants des commissions scolaires ayant accepté le processus de négociation de gré à gré;

En conséquence,

CC-4107-05-07

il est PROPOSÉ par M. Gaétan Dufour et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accorde le contrat pour ses assurances générales 2007-2008 à Lemieux, Ryan et Associés inc., courtiers d'assurances, pour un montant de 46 565 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉ

14.7 **Budget discrétionnaire du directeur général**

M. Serge Bergeron dépose et commente l'utilisation de son budget discrétionnaire.

14.8 **Motions de félicitations**

Activité saltimbanque - École Bon-Pasteur

CC-4108-05-07

Il est PROPOSÉ par M^{me} Chantale Arnold et RÉSOLU unanimement :

QU'une motion de félicitations soit transmise à M^{me} Manon St-Pierre, enseignante à l'école Bon-Pasteur, et à toute son équipe pour le succès remporté lors de la tenue de l'activité saltimbanque ainsi qu'aux élèves qui ont participé à cette activité.

ADOPTÉ

Festival des harmonies de Sherbrooke - École secondaire Des Chutes

CC-4109-05-07

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nancy St-Gelais et RÉSOLU unanimement :

QU'une motion de félicitations soit transmise à M^{me} Patricia Gauthier, enseignante à l'école secondaire Des Chutes, ainsi qu'à tous les élèves de l'harmonie pour leur excellente performance au Festival des harmonies de Sherbrooke, soit pour l'obtention d'une NOTE D'ARGENT.

ADOPTÉ

Projet « Coup de cœur » - École secondaire Des Chutes

CC-4110-05-07

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nancy St-Gelais et RÉSOLU unanimement :

QU'une motion de félicitations soit transmise aux élèves ainsi qu'au personnel de l'école secondaire Des Chutes pour le succès remporté dans le cadre du projet « Coup de cœur » par lequel un montant de 9 600 \$ a été amassé pour être distribué à différents organismes dont La Fondation Mira, La Fondation Rêve d'enfants, la Pédiatrie du Centre Maria-Chapdelaine, la Maison Colombe-Veilleux et l'Association des grands frères et grandes sœurs.

A D O P T É

Démo Forêt 2000

CC-4111-05-07

Il est PROPOSÉ par M^{me} Carole Dufour et RÉSOLU unanimement :

QU'une motion de félicitations soit transmise au comité organisateur de Démo Forêt 2000 pour le succès remporté lors des différentes activités tenues du 17 au 20 mai 2007.

A D O P T É

Concert de musique - Polyvalente de Normandin

CC-4112-05-07

Il est PROPOSÉ par M. Lucien Guillemette et RÉSOLU unanimement :

QU'une motion de félicitations soit transmise à M. Bernard Sénéchal et à toute son équipe qui ont organisé les trois concerts de musique à la Polyvalente de Normandin ainsi qu'aux élèves qui y ont participé.

A D O P T É

14.9 Nomination temporaire d'une adjointe au régisseur des Services du transport scolaire

ATTENDU le départ à la retraite du coordonnateur des Services du transport scolaire en juin prochain et son remplacement par un poste de régisseur;

ATTENDU l'information transmise aux commissaires relatives aux besoins des Services du transport scolaire et l'expertise détenue par la technicienne en transport scolaire;

En conséquence,

CC-4113-05-07

il est PROPOSÉ par M^{me} Jeanine Caouette et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède à la nomination temporaire de M^{me} Susan Asselin au poste d'adjointe au régisseur des Services du transport scolaire, et ce, à compter du 27 mars 2007.

A D O P T É

14.10 Départ à la retraite d'une direction de centre

M. Serge Bergeron informe les membres que M. Lucien Boivin, directeur des centres d'éducation des adultes L'Envol et Le Retour, prendra sa retraite le 15 juillet prochain.

14.11 Programme d'emploi étudiant - Été 2007

CC-4114-05-07

Il est PROPOSÉ par M^{me} Lina Lapointe et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets dénonce les coupures du programme fédéral de soutien à l'emploi étudiant.

A D O P T É

15. Rapport d'activités du directeur général

Le rapport d'activités du directeur général pour la période du 11 au 25 mai 2007 se retrouve dans la P'tite ardoise du 11 mai 2007.

16. Rapport des commissaires-parents

Le président et le directeur général présenteront aux membres du comité de parents la planification stratégique, et ce, lors de la prochaine rencontre qui aura lieu le 28 mai prochain.

17. Période de questions accordée aux commissaires**Semaine de la famille**

M^{me} Michèle Claveau souligne que la lettre transmise par la commission scolaire concernant la Semaine de la famille a été très appréciée.

18. Prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le 12 juin 2007, à 19 h 30, à la salle des commissaires de Roberval.

19. Levée de la séance

CC-4115-05-07

Il est PROPOSÉ par M^{me} Louise Perron et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit levée à 21 h 30.

A D O P T É

(Mario Lavoie, secrétaire général)

(Rémi Rousseau, président)